



Compte rendu de réalisation du programme "Centres écohérents" mené en 2015-2016 dans les Alpes-Maritimes



Siège régional

9 rue Gazan - 06130 Grasse - Tél : 04 92 60 78 78 - Fax : 04 93 36 56 79 mediterranee@planete-sciences.org











SOMMAIRE

1. Le contexte de l'action réalisée	3
2. La mise en œuvre du programme	5
2.1. Le Pôle Ressources	5
Les principaux outils	5
Bilan du Pôle Ressources	7
2.2. L'accompagnement collectif des ACM	8
La démarche mise en œuvre	8
Bilan de l'accompagnement collectif	8
2.3. L'accompagnement individualisé de 5 nouveaux ACMACM	9
Les actions de communication en amont	9
Mise en place de la démarche	
Réalisation des actions de chaque centre	9
Bilan de l'accompagnement individualisé	13
2.4. Le développement d'une dynamique de réseau	14
2.4. Le développement d'une dynamique de réseau	15
Bilan du développement d'une dynamique de réseau	15
3. Conclusion	16
Annexe financière	17

1. Le contexte de l'action réalisée

Suite aux actions menées de 2012 à 2014 pour développer l'éducation à l'environnement vers un développement durable au sein des Accueils de Loisirs des Alpes-Maritimes, Planète Sciences Méditerranée a proposé de prolonger ces actions en 2015 et 2016 sous le label "Centre écohérent".

Ce nouveau programme comportait 4 volets complémentaires :

- Centre de ressources permettant aux ACM engagés dans la démarche "Centre écohérent" d'obtenir :

- Des conseils et un soutien aux initiatives des ACM en matière d'EEDD.
- Des supports pédagogiques en soutien aux projets menés (expositions, malles, livrets).
- Une meilleure visibilité des actions menées (via notre blog départemental, les bulletins d'informations, et le site régional "centres écohérents").
- Une mise en réseau des initiatives entre les ACM accompagnés au niveau des Alpes-Maritimes par Planète Sciences Méditerranée lors des journées annuelles d'échanges et de valorisation, et par le biais des outils de communication que nous mettrons à disposition.

- Accompagnement collectif proposé à tous les ACM du département permettant de bénéficier :

- D'une formation des animateurs et des directeurs, à la fois sur le plan technique, méthodologique et pédagogique.
- D'un accompagnement technique et pédagogique pour l'écriture et la mise en place du projet : relectures des projets, conseils scientifiques, techniques, pédagogiques, mise en relation avec des partenaires pour enrichir et accompagner le projet.
- D'un accès au centre de ressources et mise à disposition de matériel spécifique selon les projets, plus échanges de compétences via Internet ou téléphone.
- De l'intégration de l'ensemble des projets réalisés au sein du blog départemental, du site Internet régional et du bulletin d'information électronique.

- Accompagnement personnalisé pour 5 nouveaux ACM s'engageant dans la démarche "Centre écohérent" leur garantissant en plus :

- Un suivi personnalisé du projet : formation complémentaire in situ et accompagnement pédagogique sur le terrain (3 interventions par ACM et par an).
- Des réunions de Comités de suivis intégrant l'équipe pédagogique, le gestionnaire de l'ACM et les autres partenaires locaux en fonction du projet.
- Des conseils pour le montage de dossiers auprès des partenaires pour obtenir un soutien matériel, technique, financier...
- Une relecture du projet éducatif et du projet pédagogique de la structure pour l'adapter au développement de l'EEDD au sein de l'ACM.
- Une aide et un soutien à la valorisation du projet et à son évaluation.

Planète Sciences Méditerranée propose son soutien à l'ensemble des ACM du département qui en font la demande, mais pour le suivi personnalisé, une répartition du territoire a été mise en place avec l'autre Pôle Ressources référent pour ce programme :

Les ACM relevant du Centre de ressources animé par Planète Sciences Méditerranée sont plutôt localisés sur la partie Ouest du département, hors frange côtière, alors que la partie Est et la frange côtière sont animées par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement) et le CDMM (Centre de Découverte du Monde Marin).

C'est ainsi que suite à un appel aux ACM pour rejoindre ce programme lors de journées d'information et d'échanges organisées avec le soutien de la DDCS, 5 nouveaux ACM ont été sélectionnés, 4 au sein de la CAPG (Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse) et 1 au sein de la CCAA (Communauté de Communes des Alpes d'Azur), soit respectivement les ACM de Séranon, Saint-Cézaire, Peymeinade, Le Tignet, et Touët-sur-Var.

- Développer une dynamique de réseau local permettant à chaque ACM du département :

- D'être informé du programme "Centre écohérent" et de pouvoir évaluer sa situation par rapport aux objectifs visés.
- De pouvoir suivre les projets d'actions réalisés par les différents ACM engagés dans ce programme et pouvoir s'en inspirer.
- De disposer de ressources pédagogiques et techniques locales adaptées aux projets d'animations des ACM, ainsi que des contacts utiles pour échanger entre ACM et partager les expériences.



2. La mise en œuvre du programme

2.1. Le Pôle Ressources

Planète Sciences Méditerranée a développé des outils spécifiques pour ce programme, qu'il met à disposition de tous les ACM qui en font la demande.

Les principaux outils disponibles sont :

Guide méthodologique « centre écohérent » : Livret qui explique, valorise et crédibilise la démarche entreprise, complété par une plaquette de présentation du programme.

Un questionnaire diagnostic : Grille décrivant thème par thème (énergie, alimentation, eau, biodiversité....) les pratiques en termes pédagogiques, les aménagements existants et les fonctionnements adoptés.

Ce questionnaire permet de mettre en valeur les pratiques de l'ACM, d'échanger entre les différents acteurs du centre et du prendre du recul sur ses actions. Cependant, il existe des difficultés pour associer à sa rédaction tous les acteurs du centre (personnel d'entretien, technique, administratif...) au-delà de l'équipe d'animation.

Une trame pour un plan d'action : Grille d'objectifs et d'actions programmées pour permettre de se projeter, de faciliter la réflexion collective au sein de l'équipe, complétée par une trame d'évaluation permettant aux centres de valoriser leur engagement en mesurant la progression.

Une liste de ressources : Liste de quelques ouvrages et sites Internet pour mener des projets en EEDD (complémentaire aux ressources par ailleurs énumérées dans nos livrets pédagogiques).

Livret pédagogique « écoenquête » : Livret de 150 pages articulé sur 6 thématiques (eau, énergie, déchets, cadre de vie, air-transports, bruit) et proposant une approche concrète, des outils et des ressources pédagogiques en respectant une démarche, ainsi qu'une sélection de partenaires régionaux et d'outils pédagogiques complémentaires.

Certaines thématiques ont été peu développées (alimentation, biodiversité...) et ce livret mériterait une mise à jour avec la création de nouvelles thématiques.

Livret pédagogique « les énergies renouvelables au bout des doigts » : Guide pédagogique pour mener des actions d'animation et sensibilisation aux énergies renouvelables. Les cinq thèmes, « le soleil, l'air, l'eau, la biomasse et l'électricité » sont illustrés au fil des 208 pages couleurs. Certaines thématiques non prévues initialement, mériteraient d'être développées : bioclimatisme, isolation...

Livret pédagogique « Ecol'énergie » : Avec ses 184 pages, le livret Ecol'Energie permet d'aborder concrètement la problématique de l'énergie : sa maîtrise, le changement climatique, les énergies renouvelables et la mobilité. Il propose des apports notionnels sur l'énergie, des activités concrètes sur les énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie, en proposant une démarche progressive basée sur l'expérimentation.

Protocole et outils du programme « Sauvages de ma rue » : Outil téléchargé sur le site « Sauvages de ma rue », il permet une première approche de ce programme de sciences participatives.

Malle Eau et rivière : Ouvrages, matériel de terrain et de laboratoire pour mener des activités de découverte de l'eau et de la rivière.

Elle nécessite quelques connaissances de base pour s'en servir de façon pertinente, et ne peut être mise à disposition que pendant une période limitée (mais nous pouvons communiquer la liste des fournisseurs pour ceux qui veulent la dupliquer).

Malle Energie : Ouvrages techniques et pédagogiques, matériel technique permettant de mener des activités de découverte des énergies renouvelables.

Elle nécessite quelques connaissances de base pour s'en servir de façon pertinente, et ne peut être mise à disposition que pendant une période limitée (mais nous pouvons communiquer la liste des fournisseurs pour ceux qui veulent la dupliquer).

Malle biodiversité : Ouvrages, matériel de terrain et de laboratoire pour mener des activités de découverte de la faune et de la flore.

Elle nécessite quelques connaissances de base pour s'en servir de façon pertinente, et ne peut être mise à disposition que pendant une période limitée (mais nous pouvons communiquer la liste des fournisseurs pour ceux qui veulent la dupliquer).

Coffret de la mer : Créé par le réseau mer PACA, ce coffret contient différents outils pédagogiques de découverte du milieu marin méditerranéen.

Il nécessite un minimum d'accompagnement pour pouvoir être utilisé de façon adaptée et pertinente, et ne peut être mise à disposition que pendant une période limitée.

Exposition sur la forêt méditerranéenne: Maquettes interactives, jeux sur la végétation, la faune, le sol et l'action de l'Homme en forêt, tous ces différents modules peuvent être mis à disposition, pour un temps déterminé, aux ACM qui en font la demande.

Classeurs du programme «Ricochet » : 2 classeurs contenant des fiches « méthodologiques » et « ressources » sur le thème de l'eau. Ces nombreuses ressources permettent de mener des projets très divers sur l'eau et la rivière sans connaissances préalables particulières.

Clés de détermination : Supports créés par PSM sur les invertébrés aquatiques, la petite faune terrestre, les arbres... Outils simples, conçus pour un usage pédagogique et directement utilisables par des jeunes et leurs animateurs.

Caméra thermique : Caméra permettant de réaliser des images thermographiques infrarouges.

Outil professionnel rendant visible des informations difficilement accessibles autrement (fuites thermiques, défaut d'isolation...), cet outil est utilisable par des jeunes (moyennant un accompagnement par un animateur de PSM compte tenu du coût et de la technicité d'un tel appareil).

Microscopes USB : D'usage simple, ces microscopes permettent d'observer en groupe, assez facilement, des détails (de plantes, de petits animaux...) et de mémoriser ces observations sur ordinateur.

Sonomètres : D'usage simple, ces sonomètres électroniques permettent de réaliser un diagnostic de l'environnement sonore (réfectoire, cour...) et des expériences sur le son.

Boite à compost : Outil pédagogique contenant des fiches d'activités, des apports notionnels, des jeux sur la thématique du compostage.

Cet outil permet d'aborder avec des jeunes le compostage, ce qui correspond à un « aménagement » souvent réalisé par les ACM.

Bilan du Pôle Ressources :

Un point essentiel est la une volonté depuis le début du programme de travailler de façon coordonnée (répartition des ACM suivis, mutualisation de la promotion, répartition des réunions d'informations, regroupement des projets, blog commun...) et concertée avec l'autre pôle ressources.

Ce pôle n'aurait pas pu fonctionner sans une étroite collaboration avec des intercommunalités (Pays de Grasse et Alpes d'Azur), une ouverture vers le PNR des Préalpes d'Azur, et un soutien actif de la DDCS06 pour le relais de l'information auprès de l'ensemble des ACM du département.

Un "plus " apporté à cette action est la mutualisation de moyens avec l'antenne Var de PSM. Des liens commencent à se tisser avec des enseignants et avec des Agendas 21 scolaires qui sont en cours d'élaboration : l'inscription dans la démarche « centre écohérent » ne pourra donc être qu'un argument favorable à ce travail de collaboration, et le pôle ressources y participe.

Au final, le pôle ressources est un élément indispensable dans le dispositif « centre écohérent » qui ne pourra pas être remplacé par des guides, des plaquettes ou des sites Internet.

Les ACM ont besoin d'avoir des interlocuteurs identifiés, crédibles et à proximité de leur centre. Un dispositif comme celui-ci ne peut avoir de sens que s'il s'installe dans la durée et se pose donc la question de la pérennisation des moyens pour poursuivre cette démarche.

Le temps passé à l'animation du Pôle ressources est de 40 journées sur ces deux années, certains outils ayant été réalisés les années précédentes et mis à jour en 2015-2016.

2.2. L'accompagnement collectif des ACM

La démarche mise en œuvre :

Malgré la communication faite lors des journées d'information grâce au soutien de la DDCS et à la mutualisation des moyens avec le CPIE et le CDMM pour couvrir l'ensemble du département, force est de constater que 5 ACM seulement ont participé aux journées d'échanges et de formation dans le cadre de cet accompagnement collectif et ont fait appel à PSM pour continuer à développer des projets en EEDD.

Cet accompagnement collectif leur permettait de disposer du centre de ressources, et donc d'emprunter des supports pédagogiques et de bénéficier de conseils pour la mise en œuvre de leurs projets d'animation.

C'est ainsi que suite à une formation de 4 jours proposée sur la biodiversité, des ACM de Vence, Vallauris, St Martin-Vésubie, Nice et Grasse ont mené des projets durant ces deux années,



alors même que les animateurs et animatrices impliqués étaient pour la plupart totalement novices en EEDD.

Bilan de l'accompagnement collectif :

Malgré toutes les informations réalisées (via plaquette envoyée par la DDCS 06, réunions d'informations des directeurs et des animateurs..), nous avons été très peu sollicités par les ACM du département pour un soutien dans une démarche...Peut-être seraient-ils plus intéressés par des propositions d'intervention « clés en main », mais ce n'est pas du tout la logique et la dynamique de cet accompagnement.

Par ailleurs, la difficulté du suivi à long terme repose sur le fait que les animateurs changent fréquemment et que la réussite des projets engagés repose bien souvent sur une personne, ce qui a par exemple mis un terme au projet de St Martin-Vésubie, les deux animatrices impliquées ayant quitté la structure.

Le temps passé à l'accompagnement collectif est de 20 journées sur ces deux années, incluant la formation spécifique de 4 jours sur la biodiversité, soit 140 heures, ce qui représente 10% du temps permanent total consacré au programme.

2.3. L'accompagnement individualisé de 5 nouveaux ACM

Les actions de communication en amont pour choisir les 5 ACM :

- Envoi de la plaquette de présentation de la démarche à tous les ACM des Alpes-Maritimes par le biais de la DDCS06.
- Organisation de trois réunions réparties sur le département avec préinscription des ACM intéressés par l'accompagnement.
- Animation de deux ateliers de présentation du programme à l'occasion de la journée départementale des directeurs, à l'initiative de la DDCS06.
- Réunion avec les responsables des services « Jeunesse » de la CAPG et de la CCAA pour aboutir à une proposition d'ACM motivés pour s'engager dans la démarche.
- Concertation et répartition des ACM avec l'autre pôle de compétences sur des critères essentiellement géographiques (CPIE-CDMM: frange côtière, Est du département.
 PSM: Nord et Ouest du département).

Mise en place de la démarche avec les 5 ACM :

- Signature d'une convention entre PSM et chaque ACM.
- Réunion avec les responsables des services « Jeunesse » des intercommunalités pour définir les modalités d'intervention adaptées à chaque ACM.
- Réalisation des diagnostics sur place avec les 5 ACM engagés et en présence de l'équipe pédagogique.
- Rédaction des plans d'actions proposés par les équipes opérationnelles à l'échelle de chaque centre en définissant des axes de progression.
- Formation de 3 jours en 2015 et 3 jours en 2016 avec deux membres de chaque ACM, abordant les 6 thèmes proposés (alimentation, biodiversité, énergies, transports, .

Réalisation des actions de chaque centre avec le soutien de PSM :

Accueil de Loisirs de Séranon :

Mise en place du tri sélectif et du nettoyage des déchets laissés par les touristes dans la nature.

Mise en place d'un compost (avec un composteur acheté pour plus d'efficacité) avec une forte implication des plus petits qui ont pu découvrir la transformation de la matière organique.

Organisation d'activités manuelles et artistiques à partir de matériaux recyclés apportés par les



familles. Aménagement de mobilier et autres supports à partir de bois de palettes et cagettes. Mise en place d'un potager et d'une mini serre grâce à des graines apportées par les familles.

Création d'un jardin potager à Caille grâce à la mise à disposition d'un terrain par la Mairie, et grâce au soutien de l'association des Eclaireurs de la Plaine de Caille spécialisée en permaculture. Participation au potager intergénérationnel d'Escragnolles (qui existe quant à lui depuis longtemps).

Réalisation d'une maquette de l'école en carton afin de mieux cerner les problématiques et essayer de proposer des solutions pour une meilleure gestion des flux au sein de l'école (chauffage, lumière, eau...). Cette maquette a permis aux enfants de redécouvrir leur école avec un regard écohérent. Elle fut aussi un support pour permettre à chacun de résoudre des problèmes d'orientation, d'échelle, de perspective, de mesure de distance avec des outils

professionnels (lasers, dérouleurs...), de lecture de plans officiels (fournis par la Mairie), ce qui a été très apprécié des enseignants.

Approche naturaliste sur le terrain lors de sorties pour étudier et photographier les plantes et les insectes de l'écosystème local, et faire une étude comparative du cycle de l'eau entre l'été et l'hiver. Ces sorties étaient agrémentées pour chaque insecte étudié d'une comptine ou d'une petite histoire pour les plus jeunes.

Travail important mené sur l'inter générationnel avec le lien créé entre les enfants et les personnes âgées et

les adultes en général qui ont su apporter leurs compétences et leurs conseils pour les aménagements réalisés (nichoirs à insectes, jardin...).

Mon livre Les petites bêtes



Accueil de Loisirs de Saint-Cézaire-sur-Siagne :

Plusieurs projets autour du tri et du recyclage. Activités manuelles (bricolage, décoration...) à partir d'objets de récupération.

Mise en place d'un "club nature" hebdomadaire, et pendant toutes les vacances scolaires.

Réalisation de nichoirs et d'insectariums pour accueillir des phasmes et permettre ainsi d'observer leur reproduction, mode d'alimentation, etc.

Interventions pendant les TAP de la ferme éducative Terre de Soleil qui a permis de mieux connaître les animaux, leurs besoins, leurs modes de vie, et ce qu'ils nous apportent.



Participation à la culture d'un jardin potager avec l'association Ratatouille qui met plusieurs parcelles à disposition. Création d'un jeu sur l'alimentation et mise en place d'ateliers cuisine.

Réalisation d'un livret recensant toutes les activités menées, à destination des animateurs, avec des photos, les objectifs pédagogiques, le déroulement de chaque activité, les prolongements possibles. Ce travail a permis l'implication de toute l'équipe, chacun s'étant rendu compte qu'il agissait déjà (parfois sans le savoir) à la mise en œuvre de ce projet écohérent.

L'équipe de direction du centre tente de négocier avec l'équipe d'encadrement scolaire pour dédier une salle de l'école à l'éducation à l'environnement



(toujours d'actualité fin 2016, c'est en cours de réalisation). Cette salle partagée sera consacrée aux thématiques suivantes : nutrition, recyclage et valorisation des projets des enfants.

Accueil de Loisirs du Tignet :

Grâce aux journées d'échanges proposées par Planète Sciences Méditerranée, un jardin potager a pu être mis en place sur le centre avec le soutien du directeur de l'école qui a mis à

disposition un bout de terrain ainsi que le matériel nécessaire.

Mise en place d'un hôtel à insectes construit par les enfants.

Mise en place du tri sélectif, notamment pour les déchets EEE et récupération des bouchons en plastique pour l'opération « bouchons d'amour ». Récupération de l'herbe coupée pour le compost. Mise en place de panneaux pour les gestes

écocitoyens (éteindre les lumières, économiser l'eau...) qui a aidé au changement des comportements.



A partir de 2016, organisation de grands jeux et d'activités manuelles en support d'animation

pour capter davantage l'intérêt des 10-12 ans (chasse aux trésors, pièce de théâtre présentée devant les familles en fin d'année...).

Mise en place d'une grainothèque sous forme de troc.

Réalisation d'un herbier dans le cadre du programme « Sauvages de ma rue », associé à une étude de la biodiodiversité et à l'utilisation des plantes.



Le centre de loisirs travaille désormais davantage en collaboration avec les enseignants et est intégré à part entière dans l'Agenda 21 scolaire.

En terme de projets à venir, il y aura la mise en place d'un jardin, l'amélioration du fonctionnement du réfectoire (bruit, gaspillage alimentaire), et un travail spécifique sera mené sur les économies d'énergie.

Accueil de Loisirs de Peymeinade :

Mise en place d'un jardin potager dans l'école (blettes, salades, fèves, bambous, cactées...) plus quelques jardinières (jardinoscope utilisable aussi par les enseignants).

Mise en place d'un hôtel à insectes construit par les enfants, ainsi que de nichoirs à oiseaux et de mangeoires.

Mise en place d'un compost alimenté par les enfants qui ramènent des déchets de chez eux, en plus de ceux de la cantine où se trouve également la cuisine centrale.

Incitation auprès des adultes pour changer les produits ménagers utilisés, pour éteindre les lumières, pour économiser l'eau (par exemple, les animateurs ne font plus de jeux d'eau l'été pour préserver l'eau douce en cas de sécheresse), pour la mise en place du tri sélectif...

Fabrication de bancs et tables en bois à partir de matériaux de récupération.

Réalisation d'un livret technique avec photos remis à chaque enfant, de parutions d'articles dans les journaux locaux, d'aménagements réalisés visibles depuis la rue

(ce qui a entraîné des échanges avec les passants), et de la mise en place d'une journée « Fête des familles ».

Accueil de Loisirs de Touët-sur-Var :

Construction d'un hôtel à insectes et de nichoirs réalisés par les enfants, et mise en place d'un arbre à papillons pour favoriser la pollinisation.

Atelier jardinage dans des bacs (betteraves, choux, salades, blettes, pommes de terre...) en lien avec la cuisine de l'école qui a permis de cuisiner ce qui a été récolté par les enfants.



Mise en place du tri sélectif dans chaque classe et d'un compost grâce à 4 bacs fournis par la Communauté de Communes. Sensibilisation au tri sélectif grâce à la création de grands jeux.

L'ACM étant géré par une association, cela a permis plus facilement le changement de fournisseurs pour acheter des aliments bio, du papier recyclé, des produits ménagers biodégradables.

Sorties sur le terrain pour observer la nature (naissance des coccinelles sur les feuilles de tilleul, écosystème des escargots...), approches ludiques et artistiques (jeux sensoriels, grands jeux, land'art...).

Réalisation de deux mallettes pédagogiques (faune, flore, biodiversité d'une part, et énergies renouvelables, eau, d'autre part) qui ont été élaborées en partenariat avec les directrices des autres ACM et distribuées ensuite à tous les ACM de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur.

Mise en place prochaine d'un projet d'animation sur le thème de l'eau. Par ailleurs, des contacts ont été pris



avec l'association Animea pour développer un autre projet autour des animaux.

Bilan de l'accompagnement individualisé des 5 ACM :

Cette action a concerné entre 70 et 120 enfants de 4 à 12 ans sur chaque ACM, plus une centaine d'enfants qui ont poursuivi les actions engagées avec leurs enseignants durant le temps scolaire, soit au total environ 600 enfants impliqués dans des actions d'EEDD.

Les centres de loisirs engagés dans ce dispositif sont très volontaires et investis avec une réelle volonté de faire évoluer le fonctionnement et les pratiques du centre. C'est la conséquence du travail de concertation mené en amont avec les intercommunalités dont le rôle a été primordial en amont de la mise en œuvre du projet sur le terrain pour assurer sa réussite.

Les retours positifs des parents, des autres adultes de la structure (enseignants, personnel administratif, personnel technique), des responsables du service jeunesse et des élus, ont permis une montée en puissance de ce programme sur les deux années, avec une implication grandissante des partenaires. Il faudrait donc pouvoir poursuivre cet élan sur ces ACM tout en développant ce même type d'action sur d'autres ACM du département en bénéficiant davantage des échanges d'expériences et de mutualisation des moyens.

Les relations avec l'école ont parfois été complexes, mais des solutions ont été recherchées dans chaque situation pour arriver à des compromis qui ont été bénéfique pour l'enfant.

Il faudra toutefois consacrer plus de temps et de moyens à la communication pour valoriser les projets et mobiliser davantage les gestionnaires des ACM pour rendre cohérent l'ensemble des actions menées en agissant aussi sur les équipements, car le soutien (y compris financier) devra être plus important au niveau local pour que ce programme puisse être pérennisé.

La réalisation de panneaux métalliques pour les ACM et de kakémono ne suffit pas à donner une forte visibilité à ce label, et il faudrait pouvoir valoriser davantage la progression réalisée et les résultats obtenus auprès des élus et des habitants de chacune de ces territoires.

Au final, la moitié du temps permanent affecté à ce programme a été consacré à cet accompagnement individualisé, soit 100 jours qui ont permis de suivre concrètement les actions sur le terrain, de mettre en place les deux formations de 3 jours sur les différents thèmes du programme, d'établir un plan d'actions pour chaque ACM suite au diagnostic initial et d'évaluer la progression réalisée.



2.4. Le développement d'une dynamique de réseau

Les mises en réseau se sont essentiellement faites à l'occasion des 3 temps d'échanges et de formations organisés en 2015 et 2016 sur un total de 10 journées à destination d'une trentaine d'animateurs et directeurs d'ACM.

Ces journées d'échanges ont permis une réflexion sur le sens et les conceptions éducatives, une mise en commun de pratiques, des apports sur des outils et supports pédagogiques... Elles ont également permis d'aborder des techniques et des méthodes sur les thèmes proposés dans le programme écohérent (notamment sur le thème de l'énergie solaire et de la biodoversité qui ont été davantage mis en avant à la demande des participants).

De plus, un stand d'information sur le programme écohérent à destination des 350 directeurs d'ACM présents à la journée d'information organisée par la DDCS a permis des échanges avec une centaine d'entre eux, intéressés par le programme et les moyens d'échanges (blog, centre ressources disponible) mis en place.

Enfin, un partage d'expérience a profité aux 5 ACM bénéficiant du suivi personnalisé, notamment lors de la journée bilan organisée le 1^{er} février 2017 à St Vallier-de-Thiey durant laquelle chaque ACM a pu présenter en matinée l'ensemble des actions réalisées en 2015 et 2016, et échanger avec les autres ACM pour développer de nouvelles actions en 2017.

Bilan du développement d'une dynamique de réseau :

La dimension communication est essentielle pour ce programme et c'est un axe que nous devrons davantage développer au cours du programme 2017, en concertation avec les 2 autres pôles ressources du 06 (CPIE et CDMM).

Dans le même esprit d'étendre cette dynamique, nous comptons élargir aux ACM non accompagnés individuellement (donc à tous les ACM intéressés) les formations/journées d'échanges que nous avons organisées en 2015 et 2016.

La mise en œuvre effective d'un réseau est encore limitée pour l'instant aux ACM qui ont été suivis individuellement depuis le premier programme de 2012 jusqu'à 2016, ce qui représente une quinzaine d'ACM qui communiquent entre eux, qui partagent des informations, des retours d'expériences, mais les actions de communication engagées en 2015-2016 devront être poursuivies pour étendre ce réseau à des ACM bénéficiant d'un suivi plus léger.

Ainsi, le blog départemental (https://centreecoherent06.wordpress.com/), le site Internet régional, le panneau de présentation du programme, les pancartes « Centre écohérent » distribuées aux ACM, les médias qui ont relayés notre action, devront être maintenus pour diffuser plus largement les possibilités du centre de ressources à destination des ACM.

Enfin, la journée de bilan début février nous est apparue essentielle et indispensable pour valoriser le programme, les partenaires et les acteurs pédagogiques. Cette journée a mis en avant l'importance du multipartenariat sur ce type de projet, et les insuffisances de communication auxquelles il faudra remédier à l'avenir.

3. Conclusion

Ce programme a permis d'engager un « cercle vertueux » au sein des centres, impliquant petit à petit de plus en plus d'acteurs (au départ, des animateurs et directeurs référents puis l'ensemble de l'équipe d'animation mais également le personnel technique et administratif, les parents, les collectivités ...). Il permet également de valoriser (par le biais de l'inscription dans un programme régional, l'accès au logo...) le rôle éducatif et les actions EEDD des équipes d'animation. L'accompagnement par le bureau d'étude Equinéo a été une nouvelle fois très efficace, professionnel et humainement très agréable.

Le soutien constant du Conseil régional, de la DREAL, de la DDCS 06 et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse est également un point fort de ce dispositif, mais on est conscient qu'il faudra s'appuyer davantage sur les partenaires locaux de chaque ACM pour que les projets puissent perdurer, malgré le changements fréquent dans la composition des équipes d'animation, ce qui complique parfois la continuité des actions engagées.

A ce jour, cette action a permis de renforcer les relations nouées avec la CAPG, d'avoir débuté un travail avec la communauté de communes des Alpes-d'Azur, et un nouveau partenariat est envisagé en 2017 avec le Parc Naturel régional des Préalpes d'Azur.

De plus, un travail en complémentarité s'est effectué avec les autres pôles du département (CPIE et CDMM). Cela s'est traduit par la réalisation d'une plaquette commune (PSM en a assuré la mise en forme et la coordination), la répartition des réunions d'informations, la répartition des ACM et la création d'un nouveau blog départemental commun.

Les échanges avec le Pôle ressources du Var animé par notre antenne de Planète Sciences Méditerranée a par ailleurs facilité la mutualisation des supports pédagogiques, permettant aux ACM d'accéder à davantage de ressources et de compétences.

Enfin, les journées régionales d'échanges ont été des moments riches et indispensables dans lesquelles nous avons pris notre part en termes d'échanges et de partages. Il aurait été intéressant d'aborder les conditions de pérennisation des projets dans les ACM et de partager les différentes démarches d'accompagnement des différents pôles. Et notamment de mener une réflexion entre pôles sur la manière d'informer/motiver les ACM pour solliciter les pôles ressources. Nous trouverions intéressant que les autres partenaires de ce programme (DRJSCS, DREAL...) participent à ces comités de pilotage pour une collaboration plus étroite entre les différents acteurs afin de renforcer la dynamique de « co-construction » de ces journées d'échanges.

Annexe financière

Charges	Montant	Produits	Montant
Matériel et fournitures	2 457 €	DREAL	5 000 €
Assurance	200 €	DDCS 06	5 500 €
Publications, communication	1 564 €	Conseil Régional PACA	22 000 €
Missions et déplacements	2 091 €	CAPG	4 000 €
Charges de personnel	34 774 €	ASP	1 017 €
Frais de fonctionnement	8 217 €	Cotisations	300 €
		Autofinancement	11 486 €
Total	49 303 €	Total	49 303 €
Contributions volontaires	3 800 €	Bénévolat valorisé	3 800 €
TOTAL	53 103 €	TOTAL	53 103 €

Le budget initial a été respecté. Le temps passé pour le suivi personnalisé des 5 ACM a été plus important que prévu, mais moins de temps a été nécessaire pour l'accompagnement collectif, car seuls les ACM ayant participé à l'une des formations proposées nous ont sollicité par la suite pour mener un projet.

Le matériel a principalement été utilisé pour les formations et pour compléter les malles pédagogiques, mais une partie a été mise à disposition gracieusement par d'autres associations ou collectivités, ce qui a diminué le montant des achats mais augmenté la part de contributions volontaires par rapport au budget initial.

Initialement était prévue une part de ressources propres liées au projet, mais finalement, toutes les prestations fournies aux ACM quels qu'ils soient ont été gratuites, hormis le montant de la cotisation versée à Planète Sciences Méditerranée, ce qui a conduit à une part plus importante d'autofinancement.